

<https://fr-fr.facebook.com/federationnationalelibrepensee>



@LP_Nationale

- COMMUNIQUÉ DE PRESSE -

Le pape a dit :

Les crèches catholiques doivent être dans les mairies !

Les complices des crimes de pédophilie doivent rester dans l'Eglise !



Ceux qui voulaient vanter la « grande modernité » et « l'humanisme » du pape François ont dû en rester bouche bée.

Voici ce que rapporte le très catholique journal *La Croix* dans son édition du 8 avril 2019 « Parmi les groupes que **François** a rencontrés (à la paroisse San Giulio à Rome) figurait aussi celui qui anime, chaque Noël, la crèche vivante du quartier. L'occasion pour le pape d'évoquer un épisode qui s'est déroulé « en 2017 », a-t-il raconté, « dans un pays européen très très laïque » où « tout symbole religieux est interdit dans les bureaux publics ».

Dans ce pays, où « il n'y a ni symbole chrétien, ni symbole juif, ni symbole musulman », a expliqué le pape, « le maire d'une petite ville » avait eu l'idée d'installer une crèche de Noël dans sa mairie. « Il pensait que la crèche était un symbole qui va au-delà de la religion, que c'est aussi un symbole culturel, a expliqué François. Et les gens étaient contents, parce qu'ils n'ont pas cette stupidité de penser que, puisqu'un pays est laïc, on ne peut pas y installer de crèches. » « La nouvelle est parvenue au préfet de la région de ce pays, qui s'est mis en colère, car ce que le maire avait fait allait à l'encontre de l'État laïque », a ensuite raconté le pape qui relance ainsi le débat sur l'installation des crèches de Noël dans les lieux publics. »

La Croix du 19 mars 2019 rapportait aussi cette information : « Le Pape **François** a refusé la démission du cardinal **Philippe Barbarin**, invoquant "la présomption d'innocence", a annoncé mardi le prélat français dans un communiqué, en précisant qu'il se mettrait "quelque temps" en retrait de son diocèse de Lyon. "Lundi matin, j'ai remis ma mission entre les mains du **Saint-Père**. En invoquant la présomption d'innocence, il n'a pas voulu accepter cette démission", a annoncé Mgr **Barbarin**. »

En clair :

Le retrait d'une crèche au nom de la laïcité, ce n'est pas bien

Le maintien dans l'Eglise d'un complice de pédophiles, c'est bien !

Au lieu de se mêler des affaires de la laïcité française (auquel il ne comprend visiblement rien), le pape ferait mieux de nettoyer ses écuries d'Augias. Cela serait beaucoup plus « moral ». Il n'entend rien à la laïcité, il n'entend pas non plus les cris des victimes de l'Eglise. Afin de lui permettre de recouvrer une meilleure audition, la Libre Pensée publie le script de l'émission de *France-Culture*, où elle a reçu **La Parole libérée**.

La Libre Pensée reçoit la Parole libérée

(Pour écouter l'émission : <https://www.franceculture.fr/emissions/divers-aspects-de-la-pensee-contemporaine/divers-aspects-de-la-pensee-contemporaine-emission-du-dimanche-14-avril-2019>)

Emission animée par **David Gozlan**, Secrétaire Général de la **Fédération Nationale de la Libre Pensée**. Il reçoit, le dimanche 14 avril 2019, **François Devaux** de l'association *La Parole Libérée*.



David Gozlan : Bonjour monsieur **Devaux**, vous êtes un des fondateurs de l'association *la Parole libérée*, pouvez-vous vous présenter ainsi qu'un historique de votre association ?

François Devaux : *Parole Libérée* est une association qui a été créée le 17 décembre 2015, suite à un recours en justice initié par l'un des fondateurs de cette association, **Alexandre Hezez**. Nous avons assez vite compris qu'il allait être difficile de remettre en cause le système qui avait permis la couverture du prêtre **Bernard Preynat** qui a commis à peu près 80 agressions sexuelles sur mineurs dont 3 viols, je crois.

Ce qui nous intéressait, c'était vraiment de faire en sorte que ce système puisse se briser. L'action associative permettait de structurer un peu la démarche et la communication. Voilà comment tout cela est né. Alexandre a beaucoup participé, en amont, dans un travail d'approche du diocèse, de manière très sincère. Moi, mon implication est plutôt au niveau de l'organisation de l'association et de la stratégie de médiatisation. C'est bien la concomitance de nos deux approches qui a permis de faire émerger cette vérité et cette prise de conscience sociétale et on en est très contents.

D.G : Trouvez-vous, avec toute la complexité que cela comprend, que la parole se libère depuis la mise en place de votre association ? En effet, vous estimez pour les majeurs à 86 000 femmes et 16 000 hommes victimes de viols ou de tentatives de viols. Sur quoi basez-vous ces estimations ?

F.D. : Oui, la parole se libère vraiment. On reçoit énormément de témoignages. Encore aujourd'hui. On en reçoit continuellement. Le film « Grâce à Dieu » a beaucoup contribué à cela et chaque action de médiatisation déclenche de nouveaux témoignages. Ce que l'on constate, c'est que les gens qui nous contactent le font plus dans une démarche de responsabilité citoyenne, de devoir par rapport à ce qu'ils ont vécu. Beaucoup plus que pour exprimer la violence qu'ils portent en eux. En fait, l'un sert l'autre.

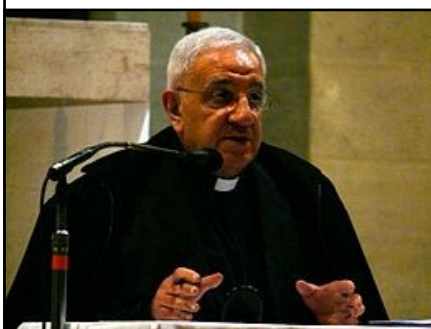
La parole se libère et les chiffres que l'on a aujourd'hui laissent à penser qu'il s'agit d'un vrai fléau national et mondial. Pour ces chiffres-là, en fait ce sont les chiffres que **Muriel Salmona** avait annoncés lors de son colloque à la **Cour de cassation**, le 6 octobre 2016, sur la maltraitance des mineurs. Muriel Salmona est la Présidente de l'association « *Amnésie traumatique* ». Elle avait elle-même pris ces chiffres dans deux enquêtes (CVS 2012/2015 et INSERM 2008). On n'a pas beaucoup d'éléments sur la question. On n'a pas beaucoup de matière et de chiffres.

C'est d'ailleurs le nouveau projet de notre association qui est de recenser des témoignages, de libérer cette parole dans le but de nourrir une base de données qui permettrait de continuer ce travail de conscientisation, mais sous un angle beaucoup plus scientifique, avec une approche statistique pour conscientiser les différentes institutions, à commencer par le législateur et les autorités publiques.

C'est une démarche dans laquelle on vient de se lancer, car pour pouvoir parler d'un sujet il faut savoir de quoi on parle : est-ce que cette pédophilie, elle augmente, elle régresse ? Quelles sont les responsabilités institutionnelles ? Il s'agit de la même approche que pour la Sécurité routière : on a essayé de mettre en place un observatoire pour pouvoir positionner une vraie politique nationale, gouvernementale avec une politique de répression, d'éducation, etc. On est passé de 50 000 morts à 3 000. Donc quand on veut faire un effort, on peut. Mais pour cela il faut de la matière et c'est un peu notre idée.

D.G. : *Ces affaires de pédophilie sont ressorties médiatiquement d'abord aux Etats-Unis autour du film **Spotlight**, Considérez-vous que l'Eglise catholique en Europe et particulièrement en France a mis du temps, trop de temps, pour prendre la mesure du problème ? N'y a-t-il pas eu chez elle un déni qui aurait pu être évité ?*

F.D. : Le déni ne se limite pas à la France et à l'Europe, mais à tous les pays du monde dans lesquels l'Eglise est implantée. C'est tout le monde catholique qui est dans ce déni et qui a une forte tendance à minimiser la responsabilité. La problématique endémique de l'Eglise catholique, au-delà de la pédophilie, c'est la couverture de l'abus au sens large. Cette institution et ses responsables ont déployé beaucoup d'énergie pour dissimuler les preuves qui permettraient de mettre en cause sa responsabilité. Cela interpelle sur une certaine malveillance. Il y a des faits de pédophilie, il y en a dans d'autres institutions, mais pas dans ces proportions et pas avec une malveillance aussi intense et globalisée. C'est cela qui est mis en évidence. Effectivement en France, il y a eu en 2001 la condamnation de **Pican** pour avoir couvert un prêtre, et depuis ce temps-là, l'Eglise dit travailler sur le sujet à peu près chaque année. C'est là qu'elle avait mis en place sa première édition du livre « *Lutter contre la pédophilie* » qui, au passage, a bénéficié de l'expertise d'**Anatrella** pour la rédaction de ce livre.



D.G. : *Anatrella, qui est-ce ?*

F.D. : **Tony Anatrella** qui est considéré comme étant le psy de l'Eglise et qui est lui-même mis en cause pour des faits d'agressions sexuelles sur majeurs, qui faisait des thérapies dites de « *conversion* » pour soigner les homosexuels. Thérapies éradiquées depuis 1990 du fait de leurs dangers psychiques.

Tout cela pour dire qu'effectivement, il y a un réel déni. Mais, c'est plus qu'un déni, c'est une volonté farouche de dissimuler une vérité. Je ne vois pas d'autre institution comparable en termes de malveillance. Même dans la *Mafia*, il y a une éthique ! S'il y a une chose sacrée dans l'Humanité, mais dans *l'Evangile* aussi, c'est bien l'enfant. J'ai du mal à comprendre comment on peut excommunier des divorcés et avoir autant de mal à condamner les pédophiles et ceux qui les protègent.

D.G. : *La récente condamnation du cardinal **Barbarin** peut être considérée comme une première étape dans la voie de la vérité, mais pensez-vous que d'une manière générale l'attitude de la conférence des évêques de France et, au-delà, du Vatican répond aux attentes des victimes ?*

F.D. : Le vrai sujet c'est : est-ce que demain on va reproduire les erreurs passées ? Au-delà même de répondre aux attentes des victimes, la vraie intention, c'est que d'autres enfants ne vivent pas ce que les victimes ont vécu. La réponse que l'on pouvait attendre jusqu'à maintenant de l'Eglise, elle ne vient pas. On le voit bien avec le Pape et son refus d'accepter la démission de **Barbarin**. On comprend bien que maintenant le problème est déplacé à la tête du Vatican. Mais il y a une chose qui change : c'est le regard que l'Humanité porte sur cette institution. C'est très dommageable pour elle, n'empêche que quoi qu'il en coûte les choses doivent changer. Les choses doivent changer

avec l'Eglise, si cela peut se faire, ou sans l'Eglise si cela ne peut pas se faire. La conscientisation de l'Humanité a clairement opéré. La condamnation et ce film « *Grâce à Dieu* » de **François Ozon** y ont clairement participé. Aujourd'hui, la parole des victimes est crédibilisée. C'est la parole de l'Eglise qui est décrédibilisée, y compris celle du Pape !

La vie est comme cela, elle repoussera toujours. Est-ce que l'Eglise restera au centre du village ? Cela est une autre question. Il faudra un peu de temps pour le savoir, mais sa position est délicate et son effondrement est en train de se programmer à vitesse grand V tout de même ! Ils ont un vrai problème en termes de vocation, et l'âge moyen des prêtres est de 70 ans. Les fidèles quittent l'institution et avec lui sa descendance. Cela est donc exponentiel et à l'échelle d'une génération, cela va être catastrophique. Le denier du culte s'effondre aussi. C'est le cas en France, mais aussi dans le monde entier.

En plus de cela sont en train de se programmer des enquêtes dans le monde entier, comme cela est en train de se faire en Australie, en Pennsylvanie et donc des scandales il va y en avoir encore pendant un moment. Malgré tout cela, cela fait 30 ans que l'Eglise est sur ce sujet, Cela fait 30 ans que l'Eglise n'est pas capable d'apporter une réponse digne, à la hauteur du fléau dénoncé. Je crois qu'il reste très peu de temps pour retrouver une position qui permette de recouvrer la confiance, mais je crois que le Pape **François** ne l'a pas encore compris.



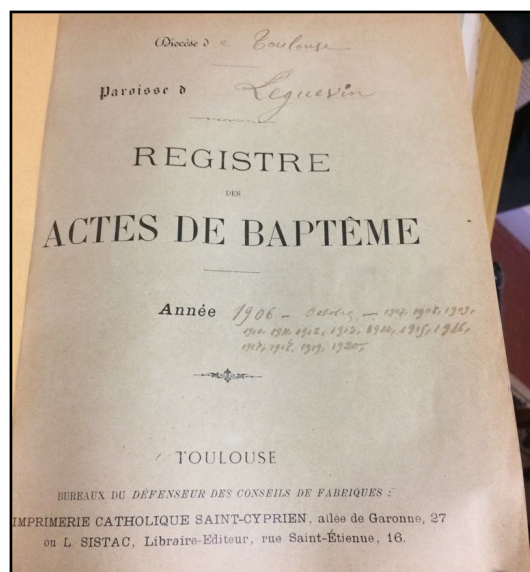
D.G. : Comme association nationale, mais aussi structure internationale, la **Libre Pensée** demande aux structures religieuses de remettre l'ensemble des pièces de dossiers qui permettent à la Justice des Hommes d'agir, c'est le cas pour le **couvent de Tuam** où des fosses de squelettes d'enfants ont été retrouvées. Nous demandons internationalement à ce que la **Congrégation de Notre-Dame-du-Bon-secours** ouvre ses archives à la Justice irlandaise pour que la Justice soit faite. Avez-vous des demandes du même type ?

F.D. : La loi impose, en France, lorsque l'on a en connaissance de crimes ou d'agressions sexuelles sur mineurs, d'en informer la justice, sans quoi on est coupable du délit de non-dénonciation. Concernant les catholiques, je pense qu'il y a une sérieuse demande de vérité.

David Gozlan : Monsieur **Devaux** merci. Vous pouvez retrouver l'association « **Parole libérée** » sur internet à <https://www.laparoleliberee.fr/>



Un rejet croissant de l'Eglise catholique



Beaucoup de citoyennes et de citoyens ne veulent plus rien avoir à faire avec cette Eglise réactionnaire qui couvre du *manteau de Noé* les crimes et les criminels. C'est pourquoi il y a un mouvement qui est en train de prendre force : les débaptisations et la demande de l'effacement du baptême, au nom du droit à l'oubli. Si la **Libre Pensée** a réussi à ce que l'Eglise raye des registres paroissiaux les actes de baptême, il n'en demeure pas moins que l'Eglise refuse toujours de supprimer toute trace de ces baptêmes. En marge de l'acte, il est alors marqué : « A renié son baptême » ou "A fait acte d'apostasie".

Ceci est constitutif de la création de fait d'un fichier des apostats. Et cela est contraire à l'idée même de la **RGPD** (*Règlement général sur la protection des données*) et du **droit à l'oubli**. Puisqu'on nous dit que demain, peut-être, l'extrême-droite pourrait prendre le pouvoir en France, comment peut-on accepter que les émules de **Philippe Pétain** et du **Régime de Vichy** puissent consulter ce fichier des apostats ?

C'est pourquoi la **Libre Pensée** envisage de faire une *class-action* (action juridique de groupe) pour entreprendre une démarche pour faire disparaître définitivement de tous les registres paroissiaux les actes de débaptisation, afin de préserver le droit au respect de la vie privée et à l'oubli.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à contacter la Libre Pensée pour recenser les personnes susceptibles d'engager cette action :

libre.pensee@wanadoo.fr

*Pour la défense de la liberté de conscience,
Agissez avec la Libre Pensée !*

Paris, le 14 avril 2019